

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE AAC
pour FOURNITURE ET GESTION D'HEBERGEMENTS TOURISTIQUES FLOTTANTS

Autorité Publique :

COULOMMIERS PAYS DE BRIE TOURISME

7 rue du général de gaulle 77120 Coulommiers

Tel : 01 64 03 88 09

SIRET 839 824 877 00014

APE 79.90Z

Objet de l'AAC :

Description succincte du projet

Dans le cadre du développement du programme Ferté Confluences, Coulommiers Pays de Brie Tourisme CPBT, Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial, recherche un partenaire spécialisé en fourniture et gestion d'hébergements flottants motorisés ou non. Dans cette perspective, CPBT met à disposition plusieurs emplacements d'amarrage.

Type de marché : Contrat d'amarrage

Marché périodique triennal

Reference 2025A01T

Code CPV 55130000-0

Procédure simplifiée

Lieu

Commune : LA FERTE SOUS JOUARRE 77260

Adresse : 12 CHEMIN DES 2 RIVIERES

Cours d'eau : Marne

PK : 91,450

Rive : droite

Caractéristiques recherchées

flotte livrée clé en main sur site

Hébergements flottants de qualité répondant aux exigences environnementales fabriqués à partir de matériaux durables, conformes à isolation thermique et acoustique pour garantir le confort des clients et à systèmes d'énergie renouvelable pour minimiser l'empreinte écologique.

Hébergements flottants avec services hôteliers complémentaires de réservation, conciergerie, restauration et services additionnels

Hébergements flottants respectant toutes normes de sécurité des erp-incendie-nauffrage-inondation, procédures d'évacuation.

Conditions de participation

Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

Les candidats doivent démontrer leur capacité à :

gérer une offre d'hébergements de niveau premium, gîte nautique de luxe, type suite hôtelière

assurer l'exploitation opérationnelle et la maintenance technique de la flotte

Capacité économique et financière :

Les candidats seront en mesure de justifier la solidité financière de leur projet pour le mener à bien sur la durée du contrat.

Fourniture de documents K-bis pour une entreprise, statuts pour une association, Descriptif et bilan prévisionnel de l'activité envisagée sur l'emplacement, Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles.

Capacités techniques et professionnelles :

Expérience dans les chantiers navals, l'hôtellerie, gestion d'équipements touristiques, développement durable et solutions environnementales.

Hébergements flottants ne pouvant excéder une longueur ht de 15m

Fourniture de plan des équipements vues extérieures, intérieures, coupes

Preuve d'une assurance en garantie des risques professionnels.

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat

Redevance > Une redevance de contrat d'amarrage est exigée annuellement. Son montant est calculé et revalorisé tous les ans dans les conditions fixées par Coulommiers Pays de Brie Tourisme, en vigueur à la date de prise d'effet dudit contrat.

La redevance de contrat d'amarrage mensuel de base pour 1 bateau pour l'année 2025 est calculée :

Longueur HT exprimée en m x 15€ HT

A cette redevance d'amarrage, s'ajoute la tarification en services et fournitures de fluides électricité-eau à raison de :

Electricité 0,445 € HT /kwh (ss réserve d'augmentation tarifaire des fournisseurs)

Eau 0,0027 € HT / Litre (ss réserve d'augmentation tarifaire des fournisseurs)

Critères d'attribution

Qualité esthétique de l'équipement, intégration paysagère, niveau de confort des prestations, matériaux proposés > 40%

Qualité des dispositions pour la sécurité, l'hygiène, le traitement des déchets > 20%

Qualité des moyens humains mis à disposition en conciergerie > 20%

Pertinence promotionnelle d'exploitation > 20%

Modalités de Réponse**Date limite de réception des offres :**

31/01/2025 à 12.00

Format des offres :

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Les candidats peuvent télécharger gratuitement les documents de la consultation à l'adresse suivante :

<https://www.coulommierspaysdebrie-tourisme.fr/>

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 60 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Visite du site Ferté Confluences sur demande

Transparence et mise en concurrence : Conformément à l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017, les occupations domaniales pour des activités économiques doivent être publiques et concurrentielles.

Contact pour plus d'informations :

Pierre Ogier Urvoi maitre de port Ferté Confluences
pierre.ogier.urvoi@cpb-tourisme.fr
tel 07 72 51 03 35

Publication

Moyens de diffusion de l'AAC :

<https://www.coulommierspaysdebrie-tourisme.fr/>
<https://actu.fr/le-pays-briard/>

Recours

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Melun
43, rue du Général de Gaulle
BP 8630 77008 Melun Cedex
Tél : 01 60 56 66 30 - Fax : 01 60 56 66 10

Envoi le 31/12/2024 à la publication

Date d'envoi du présent avis : 02/01/2025 à 9h10